



GRDF Votre partenaire énergétique

Vous nous confiez la responsabilité d'exploiter votre réseau de distribution de gaz naturel.

Cet outil industriel permet d'acheminer jusque chez les particuliers, les professionnels et les entreprises de votre commune une énergie économique, performante sur le plan environnemental et qui devient de plus en plus renouvelable.

Il représente donc un précieux atout pour vos projets d'aménagement et de développement économique.

En tant qu'élu local, vous êtes un acteur majeur de la transition énergétique des territoires.

Dans ce contexte, de par ses missions et ses expertises, GRDF a vocation à vous accompagner dans des domaines qui figurent au cœur de vos préoccupations : l'efficacité énergétique, le développement des énergies nouvelles, l'optimisation des consommations, l'attractivité économique de votre territoire, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la mobilité durable...

Acteur engagé de la transition énergétique, nous proposons en permanence de nouvelles solutions pour répondre aux enjeux énergétiques territoriaux.

Nos actions en faveur de la mobilité durable et notre contribution active au développement du biométhane – une traduction de ce que peut être l'économie circulaire à l'échelle des territoires – en fournissent des illustrations très concrètes.

Entreprise de service public de proximité, nous sommes votre concessionnaire au quotidien et votre partenaire de long terme. Ensemble, avec le réseau de distribution de gaz naturel, nous agissons aujourd'hui pour demain.

Édouard Sauvage
Directeur général de GRDF

Toutes les informations relatives à votre commune sont disponibles sur grdf.fr dans l'espace « Collectivités ».

QUEL QUE SOIT
VOTRE FOURNISSEUR

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

GRDF – Société Anonyme au capital de 1 800 745 000 euros – Siège social : 6, rue Condorcet 75009 Paris – RCS Paris 444 786 511



Ref. : 2R0D00314 - Conception/création graphique : Atelier Patrick Guillon • Visuels : Photothèque GRDF, MECCO, Malajscy, LDD et DR.



À vos côtés pour gérer la distribution de gaz naturel



La distribution du gaz naturel est un service public dont l'organisation relève de votre compétence. C'est dans le cadre d'un contrat de concession que GRDF exploite et valorise votre réseau de distribution de gaz naturel.

Cela signifie :

- Alimenter en gaz naturel vos concitoyens.
- Permettre l'accès au plus grand nombre et développer le réseau pour raccorder de nouveaux clients.
- Surveiller et entretenir le réseau (canalisations, branchements, vannes, robinets...).
- Accompagner les particuliers, les entreprises et les collectivités dans leurs choix énergétiques et les raccorder au réseau.
- Mesurer les consommations de gaz naturel pour permettre aux fournisseurs de facturer leurs clients.

Votre commune est propriétaire de son réseau de distribution

Avec le contrat de concession, vous confiez à GRDF la prise en charge des coûts liés à la construction, au fonctionnement, à l'entretien et à la surveillance de ce réseau.

Chaque année, GRDF vous adresse un compte-rendu d'activité. Un outil au service de la transition énergétique des territoires repensé et enrichi en 2016 afin de répondre au mieux à vos attentes en matière de dialogue, de transparence ou encore de mise à disposition de données au périmètre de la concession.

Avec plus de 700 millions d'euros investis chaque année et des interventions 24h/24 et 7j/7, la sécurité est un engagement quotidien pour les 12 000 collaborateurs de GRDF. Car si près de 9 500 communes font confiance à l'entreprise, c'est pour avoir la garantie de bénéficier d'une énergie économique, écologique et sûre.

Vous accompagner dans vos choix énergétiques

Le réseau de gaz naturel : un outil au service de vos politiques énergétiques...

Propriété de votre collectivité, le réseau de gaz est au service de la transition énergétique de votre territoire. Disponible à moindre coût il s'inscrit dans vos PCAET, SRCAE, SCoT, PLU... GRDF est à vos côtés et élabore avec vous des actions spécifiques à vos enjeux locaux.

... grâce à des solutions énergétiques performantes.

Chaudière à condensation couplée avec du solaire thermique, micro et mini cogénération, pompe à chaleur gaz... : pour un coût maîtrisé, les solutions gaz naturel atteignent un niveau élevé de performance environnementale.

Simple à mettre en œuvre, elles facilitent l'atteinte des exigences de la réglementation thermique et bien sûr avec des coûts maîtrisés.

Grâce au GNV/BioGNV, atteindre l'objectif de 10 % EnR dans les transports d'ici 2020, c'est possible.

Avec une réduction drastique des émissions d'oxyde d'azote et de particules fines et 80 % de CO₂ en moins que le diesel dans sa version renouvelable, le GNV est un carburant respectueux de la santé et de l'environnement.

Disponible, la solution GNV est déjà plébiscitée par de nombreuses collectivités (Aix-en-Provence, Lille, Nancy, Paris...) pour leurs bus, bennes à ordures ménagères et leurs véhicules de service.

Et si le gaz utilisé est issu de la fermentation des déchets il devient 100 % renouvelable et prend le nom de BioGNV (ou biométhane carburant).



Innover pour construire ensemble le futur de votre territoire



Le biométhane : vos déchets deviennent une énergie durable

Produit à partir d'ordures ménagères, de bio-déchets issus de l'industrie agroalimentaire, de la restauration collective, de l'entretien des espaces verts ou encore d'effluents agricoles, le biométhane peut être injecté dans le réseau de distribution du gaz naturel. À ce jour, près de 20 sites injectent du biométhane dans le réseau de distribution et 400 projets sont en cours.

Le biométhane est synonyme de nombreux bénéfices pour votre territoire :

- traitement et valorisation des ordures ménagères et déchets,
 - mise à disposition d'une énergie locale et renouvelable,
 - développement d'une économie circulaire et d'emplois locaux.
- Par ailleurs, utilisé comme carburant il améliore la qualité de l'air et préserve l'environnement.

Des compteurs communicants, pour consommer moins et mieux

À partir de 2017, des compteurs communicants offriront aux consommateurs la possibilité de mieux maîtriser leurs consommations de gaz grâce à la mise à disposition quotidienne des données de consommation. Début 2016, une phase de tests a été lancée avec la pose de 150 000 compteurs dans 24 communes pilotes. Elle permettra de tirer des enseignements et d'enrichir les échanges avec les acteurs du projet (collectivités, associations...) avant le déploiement dans l'ensemble des communes raccordées au gaz naturel d'ici à 2022.

Un réseau de plus en plus smart

Digitalisation, compteurs communicants, téléexploitation ou complémentarité avec les autres réseaux d'énergie, le réseau de gaz naturel devient smart. Une transformation qui s'appuie sur une ambitieuse politique de R&D. Chaque année, GRDF investit plus de 700 M€ pour innover au service de votre territoire et de ses habitants.



Contrat de service public, le socle des engagements de GRDF

Compteur communicant gaz, CIVIGAZ, MSAP, ou encore poursuite des actions en faveur de l'efficacité énergétique et du développement des filières biométhane et GNV sont autant d'applications concrètes du Contrat de Service Public.

Le nouveau CSP, signé en 2015 avec l'État pour une durée de 4 ans, renforce les engagements de service public de GRDF dans l'exercice de son métier et met l'accent sur sa contribution à la transition énergétique des territoires. Le contrat s'accompagne d'indicateurs chiffrés qui feront l'objet d'un suivi annuel entre l'État et GRDF.



Alain Masson, Premier Vice-président aux grands projets, à l'énergie et aux déplacements de Brest Métropole (29)

Les opérateurs – et GRDF en particulier – sont des partenaires incontournables. En effet, la puissance d'innovation, d'ingénierie et d'expertise allée à la connaissance du terrain en font un moteur de la transition énergétique locale.